



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

communiqué

No:
No.: 11

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 6 FÉVRIER 1981

COMMUNIQUÉ CONJOINT

À L'OCCASION

DE LA VISITE AU CANADA

DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DU VENEZUELA,

SON EXCELLENCE LE DOCTEUR JOSÉ ALBERTO ZAMBRANO-VELASCO,

DU 4 AU 7 FÉVRIER 1981

Sur l'invitation du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Mark MacGuigan, le ministre des Affaires étrangères du Venezuela, Son Excellence le Docteur José Alberto Zambrano-Velasco, a effectué une visite officielle au Canada du 4 au 7 février 1981. Les deux ministres ont eu de longs entretiens au cours desquels ils ont passé en revue les relations politiques et économiques entre le Canada et le Venezuela et discuté des questions internationales.

2. Au cours de son séjour, le Docteur Zambrano a rendu une visite de courtoisie au Premier ministre du Canada, le très honorable Pierre Elliott Trudeau, et a eu des entretiens utiles et constructifs avec le ministre de l'Industrie et du Commerce, l'honorable Herb Gray, et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, l'honorable Marc Lalonde. Le Docteur Zambrano a également été présenté à la Chambre des communes. Plus tard, il a été l'invité d'honneur à un déjeuner offert par le Président de la Chambre, l'honorable Jeanne Sauvé, et auquel ont pris part des membres des trois grands partis politiques canadiens.

Relations bilatérales

3. Les deux ministres se sont dits heureux de constater que les relations bilatérales entre le Canada et le Venezuela progressent de façon satisfaisante. Ils ont convenu que les relations entre les deux pays devraient être élargies et approfondies par le biais de visites et d'échanges plus réguliers et plus fréquents, tant au niveau des ministres que des fonctionnaires et du secteur privé.

4. Ayant noté avec plaisir le volume important des échanges commerciaux entre les deux pays en 1980, les ministres ont convenu qu'il existe d'immenses possibilités de l'accroître de façon considérable.

5. Les deux ministres ont convenu que les représentants des deux gouvernements devraient entreprendre la négociation d'un accord de coopération en vue de promouvoir et de faciliter l'établissement de liens plus étroits et l'intensification des échanges entre les deux pays.
6. Les deux ministres ont convenu par ailleurs que leurs gouvernements devraient établir un mécanisme qui permette la tenue de réunions périodiques au niveau des ministres dans le but d'examiner l'état des relations entre les deux pays et de recenser des secteurs de coopération.
7. Ayant noté l'établissement à Caracas, dans le cadre d'arrangements conclus entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Venezuela, d'un bureau provincial canadien, les deux ministres ont convenu que celui-ci pourrait contribuer utilement au développement des relations bilatérales entre les deux pays, spécialement dans les secteurs de la promotion commerciale, des échanges culturels et du tourisme.
8. Les deux ministres ont noté avec satisfaction tant la relation sûre et de longue date entre les deux pays concernant l'approvisionnement pétrolier que la tendance récente vers un élargissement de la coopération énergétique. Ils ont affirmé leur détermination de voir cette relation se poursuivre et convenu que les sociétés pétrolières nationales des deux pays pourraient jouer un rôle important dans l'expansion de la coopération énergétique.
9. Le Docteur Zambrano et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, l'honorable Marc Lalonde, se sont entretenus de la coopération actuelle et future en matière d'énergie. Ils ont convenu que la relation concernant l'approvisionnement pétrolier devrait demeurer un élément central de la coopération bilatérale sur le plan énergétique. Ils ont noté avec satisfaction la coopération existante entre Pétro-Canada et Petroleos de Venezuela et convenu que des efforts actifs devraient être déployés pour renforcer cette coopération mutuellement avantageuse. Monsieur Lalonde a expliqué le rôle de Pétro-Canada international et le Docteur Zambrano a exposé le programme vénézuélo-mexicain de coopération énergétique à l'intention des pays d'Amérique Centrale et des Antilles.

10. Monsieur Lalonde et le Docteur Zambrano ont convenu qu'il existe des possibilités en vue d'une éventuelle coopération entre le Canada et le Venezuela dans le secteur de l'assistance énergétique aux pays en développement, particulièrement dans l'hémisphère, et que ces possibilités devraient être explorées plus avant. Monsieur Lalonde a émis le voeu de pouvoir rencontrer bientôt le ministre de l'Énergie et des Mines du Venezuela.

Questions internationales

11. Les deux ministres des Affaires étrangères ont exprimé leur préoccupation devant la montée des tensions dans le monde, provoquée par des événements internationaux récents. Ils ont noté la nécessité d'intensifier les efforts, tant sur le plan bilatéral qu'au niveau multilatéral, en vue de maintenir et d'assurer la paix mondiale.

12. Les deux ministres ont procédé à un examen approfondi de la situation en Amérique centrale et dans les Antilles. Ils se sont dits préoccupés par l'évolution des événements dans la région. En ce qui concerne El Salvador, ils ont exprimé l'espoir d'y voir régner la paix, la démocratie et la justice sociale et convenu qu'il ne devrait y avoir aucune intervention étrangère.

13. Monsieur MacGuigan a accueilli avec plaisir l'annonce de la mise en train par le Venezuela d'un programme de grande portée visant la fourniture d'une assistance technique à la région des Antilles et fait part au Docteur Zambrano des moyens par lesquels le Canada cherche à renforcer ses relations traditionnellement étroites avec les États des Antilles du Commonwealth. Monsieur MacGuigan a également félicité le Docteur Zambrano pour la mise en place d'un programme pétrolier vénézuélo-mexicaine qui contribuera grandement à soulager la situation économique dans les Antilles et en Amérique centrale.

14. Les ministres ont convenu que le Canada et le Venezuela devraient collaborer plus étroitement dans le secteur de l'aide au développement et, notamment, intensifier les consultations bilatérales quant aux activités de leurs programmes respectifs, pour tâcher de satisfaire les besoins des pays des Antilles et tout spécialement ceux des îles Sous-le-Vent et du Vent. Ils se sont en outre engagés à se consulter régulièrement au sein des

institutions financières internationales oeuvrant dans les Antilles et à échanger des renseignements sur leurs programmes respectifs d'aide bilatérale au développement dans la région.

15. Il a été convenu que les deux gouvernements pourraient explorer la possibilité d'une coopération canado-vénézuélienne au niveau de l'aide au développement dans la région des Antilles, dans le cadre de projets de développement où les apports du Canada et du Venezuela seraient complémentaires et lorsqu'une telle coopération serait bien accueillie par les pays bénéficiaires.

16. Les deux ministres ont eu un fructueux échange de vues concernant le dialogue Nord-Sud et convenu que les deux pays ne ménageraient aucun effort en vue d'assurer l'issue heureuse du dialogue.

17. Les deux ministres ont réaffirmé leur ferme appui à l'Organisation des Nations Unies ainsi qu'aux principes de la Charte des Nations Unies et convenu que tous les membres de cette organisation doivent intensifier leurs efforts afin de renforcer son efficacité.

18. Le Docteur Zambrano a exprimé sa gratitude à Monsieur MacGuigan pour l'hospitalité et l'accueil chaleureux qui lui ont été réservés, de même qu'aux membres de sa suite. Il a cordialement invité Monsieur MacGuigan à se rendre au Venezuela à une date qui sera fixée à leur convenance mutuelle. Monsieur MacGuigan a accepté cette invitation avec plaisir.